



Nyon, le 31 janvier 2025

La Région de Nyon désignera un nouveau prestataire pour la gestion de son réseau de vélos en libre-service dès juillet 2025

La Région de Nyon mène actuellement les démarches nécessaires pour désigner un nouveau prestataire chargé de l'exploitation des vélos en libre-service, à compter de l'été 2025. À la suite de la résiliation anticipée et inattendue du contrat par PubliBike, l'association de communes a engagé des mesures pour garantir la continuité du service jusqu'au 30 juin 2025, et prépare désormais la transition vers un nouveau système.

Il y a quelques mois, PubliBike a informé la Région de Nyon de sa décision de résilier le contrat d'exploitation de manière anticipée. Face à cette situation inattendue et regrettable, la Région a lancé une procédure juridique, permettant de maintenir le délai fixé au 30 juin 2025, conformément au contrat en vigueur (2020-2025). Parallèlement, l'association de communes a entamé les démarches pour sélectionner un nouveau prestataire.

Une fois cette étape franchie, la Région de Nyon communiquera en détail les modalités et les évolutions prévues aux communes et aux entreprises propriétaires de stations de vélos en libre-service. Elle présentera également les nouveaux dispositifs de communication et d'offres destinés au grand public.

L'objectif de la Région est d'assurer une transition fluide vers ce nouveau système, en mettant tout en œuvre pour que le service soit ininterrompu et pleinement opérationnel dès cet été. Dans le cadre de sa stratégie de législation, elle continuera de promouvoir les modes de transport actifs et durables.

CONTACTS PRESSE

- Région de Nyon : Daniela Nagy, responsable de la communication et du marketing, tél. 022 552 30 20, d.nagy@regiondenyon.ch